

**ARTICLE 31 DE LA NOMENCLATURE :
METHODES DE CALCUL DU GAIN D'AUDITION MINIMUM REQUIS POUR DES
APPAREILS AUDITIFS**

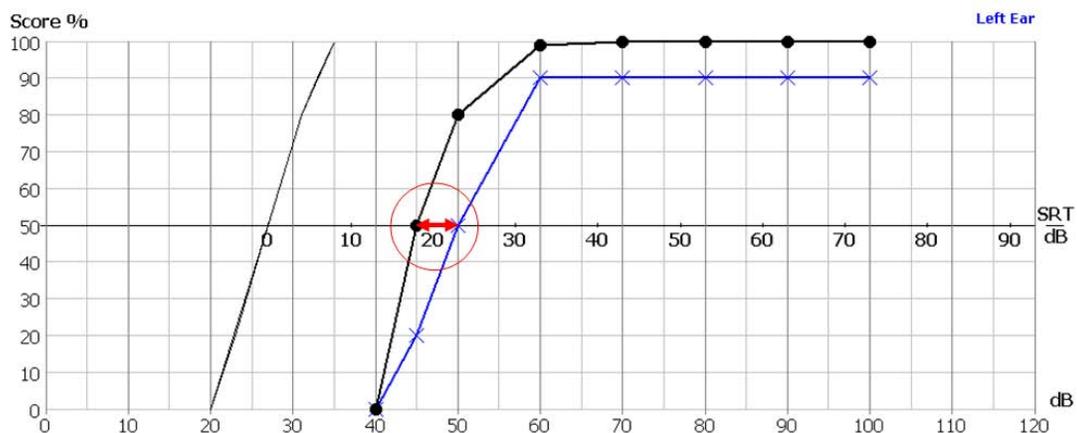
Selon l'article 31, §§ 3 et 4, de la nomenclature des prestations de santé, un gain d'audition minimum doit être démontré pour avoir droit au remboursement d'un appareil auditif :

- § 3. *Le rapport du test avec l'appareil monaural doit démontrer un gain auditif d'au moins 5 dB à l'indice vocal ou un gain de 5% d'intelligibilité sans adjonction d'une source sonore.*
- § 4. *Le rapport du test avec l'appareillage bilatéral stéréophonique doit démontrer :*
- *un gain auditif d'au moins 5 dB à l'indice vocal ou un gain de 5% d'intelligibilité sans adjonction d'une source sonore par rapport à l'appareil monaural avec lequel les meilleures performances sont obtenues ;*
 - ...

Comment calculer ce gain d'audition ?

1) Calcul du gain d'audition en dB à l'indice vocal

Pour le calcul du gain d'audition à l'indice vocal, il n'y a qu'une seule méthode. On prend le point où la courbe coupe la ligne des 50% (Speech Reception Threshold ou SRT) et on calcule la différence entre les deux conditions en dB.



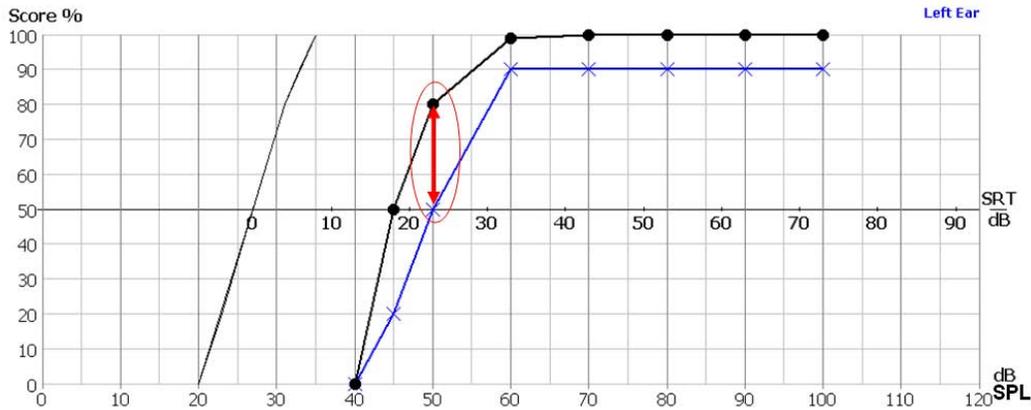
Dans l'exemple ci-dessus, la courbe coupe la ligne des 50% à 23 dB SRT dans la première condition (x) et à 18 dB SRT dans la deuxième condition (•). Dans cet exemple, le gain est de 5 dB (23 dB – 18 dB).

2) Calcul du gain d'audition en % d'intelligibilité.

Pour le calcul du gain d'audition en intelligibilité, il existe plusieurs méthodes de calcul. L'audicien peut choisir la méthode qu'il applique. Les trois principales méthodes internationalement reconnues sont expliquées ci-dessous.

2.1) Gain d'audition en % d'intelligibilité sur le point SRT (Speech Reception Treshold).

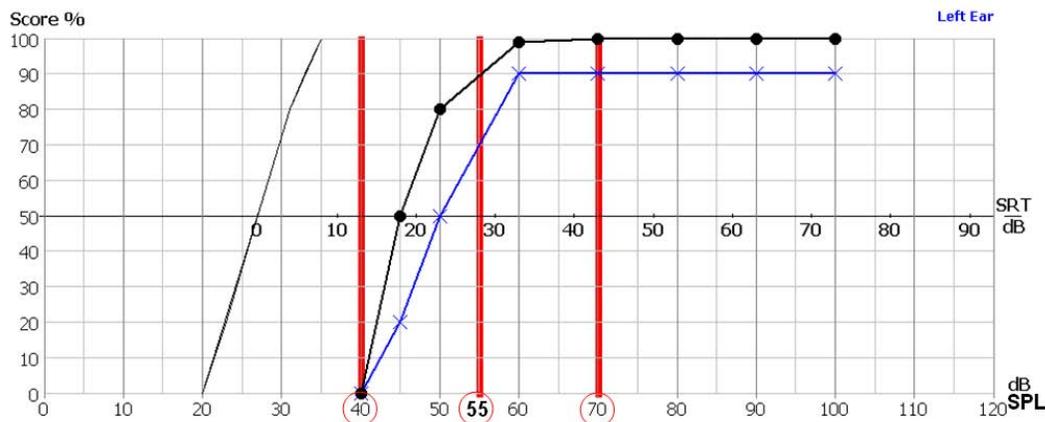
Ici, on prend le point où la courbe coupe la ligne des 50% dans la première condition et on calcule la différence en % sur l'axe verticale avec la deuxième condition.



Dans l'exemple ci-dessus, la courbe coupe la ligne des 50% à 23 dB SRT dans la première condition (x). Sur cette intensité, le score est de 80% dans la deuxième condition (•). Dans cet exemple, le gain est de 30 % (80% - 50%).

2.2) Gain d'audition en % d'intelligibilité via la méthode I.C.A (Indice de Capacité Auditive).

Ici, on prend le score moyen en % sur 40, 55 et 70dB (SPL) dans la condition 1 et on calcule la différence en % par rapport à condition 2.

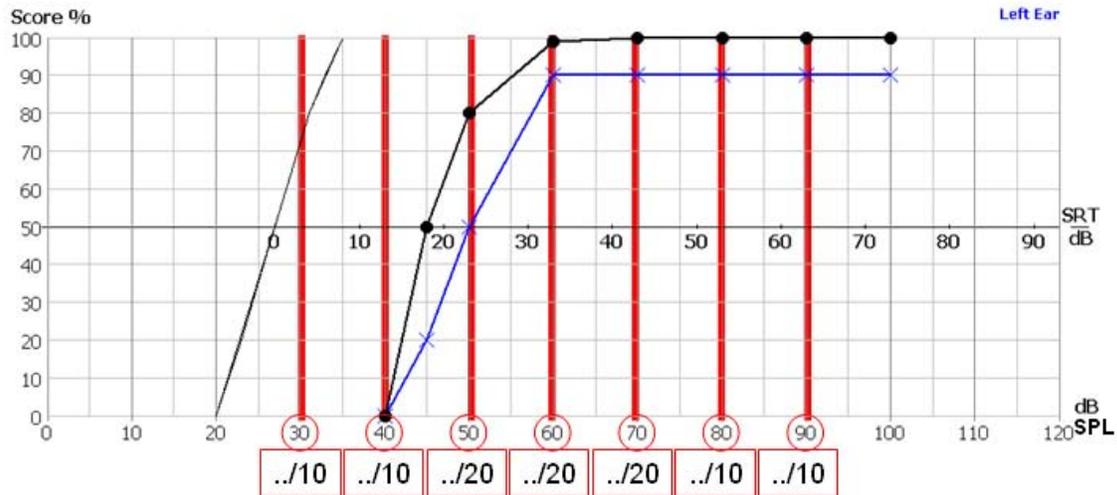


Dans l'exemple ci-dessus, le score ICA pour la première condition (x) est de 53% $((0 + 70 + 90)/3)$ et de 63% $((0+90+100)/3)$ pour la deuxième condition (•). Dans cet exemple, le gain est de 10% (63% - 53%).

2.3) Gain d'audition en % d'intelligibilité via la méthode BIAP (Bureau International d'Audio-Phonologie).

Ici, on prend le score pondéré* sur chaque 10 dB entre 30 et 90 dB SPL pour la condition 1 en on calcule la différence en % par rapport à condition 2.

* (30, 40, 80 et 90 dB SPL reçoivent un poids de 10 points. 50, 60 et 70 dB SPL reçoivent un poids de 20 points).



Dans l'exemple ci-dessus, le score pour la première condition (x) est de 64% (0 + 0 + 10 + 18 + 18 + 9 + 9) et de 76% (0 + 0 + 16 + 20 + 20 + 10 + 10) pour la deuxième condition (•). Dans cet exemple, le gain est 12% (76% - 64%).